



La Médiathèque Villa-Marie, installée depuis 1963 dans une demeure historique du XIX^e siècle comptant parmi les plus beaux édifices patrimoniaux de la Ville, à l'architecture éclectique, possède un fonds documentaire de plus de 168 000 documents. Des services numériques à distance ou de proximité, comme le portage à domicile, ainsi qu'une action culturelle diversifiée pour tous les publics sont mis en place tout au long de l'année.

Trois bibliothèques complètent cette action en desservant différents quartiers de la Ville : une annexe à Saint-Aygulf, la Bibliothèque Jean-Giono à la Gabelle et un Espace Lecture sur la plage de la Base Nature, "L'ivre de mer", pendant l'été.

Plus d'informations sur notre site Internet et notre page Facebook :

MÉDIATHÈQUE VILLA-MARIE

447, avenue Aristide Briand
83600 FRÉJUS - 04 94 51 01 89
www.bm.esterel-mediatem.fr
 Médiathèque de Fréjus



Envoi des textes avant le :

31 JANVIER 2026

**Concours doté
de 1 000 euros de prix**



Concours original conçu et organisé par la Médiathèque Villa-Marie
Direction de l'Action Culturelle
sous l'égide de la Ville de Fréjus



LE TRAIN DE 07h49

la Nouvelle
en Mille Mots

Concours 2026

RÈGLEMENT DU CONCOURS THÈME 2026 :

LE TRAIN DE 07h49

Ouvert du 1^{er} septembre 2025 au 31 janvier 2026 à tous les candidats résidant en France métropolitaine.

FRAIS D'INSCRIPTION

10 euros (jeunesse exonérée) à payer par chèque à l'ordre de Régie Médiathèque Fréjus, ou sur place.

QUE FAIRE POUR PARTICIPER ?

Ecrire une nouvelle en mille mots, en langue française, sur le thème proposé (une tolérance de 100 mots en plus ou en moins est admise).

La participation est interdite aux candidats dont les écrits ont déjà fait l'objet d'une édition commerciale, ainsi qu'aux membres du jury et aux organisateurs.

La nouvelle doit être inédite. Elle doit impérativement comporter un titre (non décompté dans les mille mots), ne présenter aucun signe distinctif permettant d'identifier son auteur, et ne pas avoir déjà été primée.

VOTRE ENVOI DEVRA COMPRENDRE :

À envoyer par fichier numérique à cette adresse :
concoursdelanouvelle@ville-frejus.fr

1. Le texte en format **Word***, police Arial taille 11, sans signature, pour préserver l'anonymat ;
2. Une note d'information indiquant vos nom, prénom, âge, adresse, n° de tél., e-mail, le titre de votre texte, le décompte des mots, et la mention éventuelle du recours à l'Intelligence Artificielle (IA).

* ou de traitement de texte lisible sur PC.
Les formats PDF ne seront pas acceptés.

À envoyer par la Poste en envoi non recommandé à l'adresse suivante :

Médiathèque Villa-Marie
"Concours de la nouvelle en mille mots"
447, avenue Aristide Briand - 83600 FRÉJUS

1. Le chèque de 10 euros, si vous avez 18 ans révolus au moment de l'envoi ;
2. Une enveloppe timbrée, au format 22,7 x 16 cm (demi-feuille A4) affranchie au tarif d'une lettre de 80g, libellée à vos nom et adresse pour l'envoi du recueil.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Respect du thème
- Qualité de l'écriture et de l'orthographe
- Originalité

JURYS

Les jurys seront composés de personnalités qualifiées dans les domaines de la culture et de la littérature.

Leurs décisions sont souveraines et sans appel. Elles sont prises à la majorité des voix et, en cas d'égalité, celle du Président ou de la Présidente est prépondérante.

PRIX

- 1^{er} Prix adulte : 400 euros
- Prix des lycéens : 250 euros
- Prix des collégiens : 200 euros
- Prix de l'originalité (nouvelle adulte) : 150 euros
- Prix du libraire Adultes*
- Prix du libraire Lycéens*
- Prix du librairie Collégiens*

* Prix dotés et décernés par notre partenaire, la librairie Charlemagne

Les lauréats devront impérativement être présents ou se faire représenter lors de la remise des prix. Dans le cas contraire, les prix ne seront pas attribués.

L'annonce du palmarès et la remise des prix auront lieu à la Villa Aurélienne.

ÉDITION

Les textes primés feront l'objet d'une édition originale sur papier, également disponible en version numérique sur le site internet de la Médiathèque Villa-Marie :

www.bm.esterel-mediatem.fr

Les lauréats ne pourront en aucune façon s'opposer à l'utilisation de leur manuscrit.

MENTIONS

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier le concours si des circonstances exceptionnelles, indépendantes de leur volonté, l'exigeaient.

Dans cette hypothèse, la responsabilité de la Ville de Fréjus ne saurait être engagée, et aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être exigé par les participants, quelles que soient les causes de la modification ou de l'annulation.

La participation au concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement, y compris de cette clause.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Tél. : 04 94 51 01 89

E-mail : concoursdelanouvelle@ville-frejus.fr

Site internet : www.bm.esterel-mediatem.fr